



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

La deuxième couronne des grandes villes de Bourgogne-Franche-Comté devient moins attractive

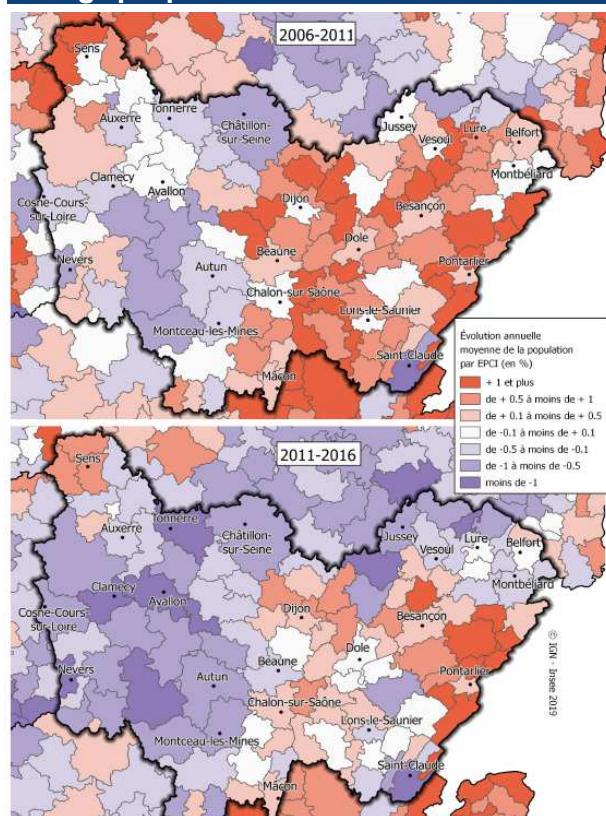
Dans un contexte de stabilisation de la population en Bourgogne-Franche-Comté entre 2011 et 2016, la croissance de la population s'accélère dans les intercommunalités de Dijon, Chalon-sur-Saône et Besançon, ainsi que dans celles situées aux franges du Bassin parisien et de la frontière suisse. Ces territoires renforcent leur attractivité résidentielle.

À l'inverse, la périurbanisation ralentit ou cesse dans les EPCI situés en deuxième couronne des villes principales : Dijon, Chalon-sur-Saône, Besançon, mais aussi Auxerre, Nevers ou Vesoul. Les migrations notamment sont moins favorables qu'elles ne l'étaient entre 2006 et 2011.

La moitié des intercommunalités de la région perdent de la population. Dans la CA de Nevers, ou encore les CC de Tonnerre ou de Clamecy, la population diminue notamment de plus de 1 % par an. C'est souvent la conséquence d'une dégradation de leur solde migratoire, liée à un éloignement des pôles d'emplois en croissance ou à une fragilité économique due à la crise industrielle.

15 janvier 2019

Moins d'intercommunalités en croissance démographique entre 2011 et 2016



Nous contacter :

Pablo DEBRAY
Chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.05 ou 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Consulter la publication :

Insee Flash BFC N° 75
www.insee.fr, rubrique statistiques

Des données par EPCI sont disponibles sur demande, contacter M. Debray.